

« MON PAIN @ LA MAISON »

Les boulangeries de
l'agglomération de Melun
à l'ère du numérique ...



« MON PAIN @ LA MAISON »



C'est en janvier prochain que sera lancée le site « **Mon Pain @ la Maison** », une plateforme qui en un clic permet de commander son pain et ses viennoiseries par abonnement auprès des artisans boulangers locaux.

Acheter son pain sans se déplacer, ce sera désormais possible dès le mois de janvier 2022 grâce au site « Mon Pain @ la Maison ».

« Mon Pain @ la Maison » est une plateforme qui en un clic permet de commander son pain et ses viennoiseries par abonnement auprès des artisans boulangers locaux et de se faire livrer à domicile sur toute l'agglomération de Melun (20 communes) de 5h à 9h du matin, 7j/7.

Le principe est simple, il suffit de passer commande via « Mon Pain@ la Maison », un service d'abonnement, qui fera que le pain continu à rester le produit phare de notre modèle alimentaire et que celui-ci soit un ... réflexe.

Le concept « Mon Pain @ la Maison » : L'abonnement ... sans engagement.

« C'est une bonne initiative. C'est une façon de faire évoluer la profession et de faire connaître chaque boulangerie partenaire. Il serait dommage de ne pas y participer ».

Un service pratique ...

Au-delà du côté pratique, c'est la dimension locale qui plaît.
« C'est sympa comme projet. Cela permet de recréer des liens avec son boulanger ».

Un aspect que le concepteur a voulu mettre en avant. « On tient à cette notion de réseau local qui facilite les rencontres et retisse du lien entre les uns et les autres. C'est d'ailleurs l'ADN de « Mon Pain @ la Maison ».

« MON PAIN @ LA MAISON »



Et séduire les artisans boulangers n'est pas chose aisée. Le boulanger se méfie du numérique mais il estime que cette application a du potentiel : « Il n'y a plus beaucoup de tournées de livraison dans les campagnes car ce n'est plus rentable. Les communes se vident des personnes âgées.

C'est donc un autre moyen pour acheter son pain. D'autant plus que le boulanger n'a pas grand-chose à faire ». Et même rien à faire.

Les prix restent identiques. En revanche, une commission de 30 % pour les frais de services sera payer afin de rémunérer la plateforme et le livreur.

Le boulanger pourra bien entendu tirer profit de « Mon Pain @ la Maison ».

Elle peut lui ramener de nouveaux clients. Peut-être que certaines personnes vont découvrir son boulanger grâce à la plateforme alors qu'elles n'y sont jamais venues.

En tout cas ils ne vont pas perdre de clients.

« Mon Pain @ la Maison » leur fait de la mise en avant gratuitement.

Un service écologique

« Mon Pain @ la Maison » compte séduire plusieurs boulangeries de l'agglomération de Melun, surtout en milieu rural.

En y adhérant, chaque artisan boulanger sera un maillon de la chaîne de popularité de ce service. « Une réunion avec le syndicat pourrait être actée afin d'aborder le sujet plus en profondeur ».

Dernier enjeu lié à « Mon Pain@ la Maison » : « l'écologie ». L'achat groupé du pain limite les trajets en voiture et favorise les circuits courts.

« C'est une bonne chose mais ce n'est pas la raison principale qui motivera un artisan boulanger à y participer ».

Que ce soit pour l'écologie, la contribution à l'économie locale ou tout simplement par fainéantise, rendez-vous dès le mois de janvier 2022 si vous souhaitez passer commande et vous simplifier votre quotidien.

